



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU GERS
Ville de Fleurance

FLEURANCE

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
du mardi 18 juin 2019 à 20 h 30

L'an deux mille dix-neuf, le dix-huit du mois de juin à 20h30, le conseil municipal de la commune de Fleurance s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, à la mairie, sous la présidence de madame Emilie MUÑOZ-DENNIG, maire, suite à sa convocation du 12 juin 2019.

PRESENTS : 19

Madame Emilie MUÑOZ-DENNIG, maire – Monsieur Bruno MATTEL, 1^{er} adjoint – Madame Charlette BOUÉ, 2^{ème} adjoint – Madame Simone VIRELAUDE, 3^{ème} adjoint – Monsieur Michel ARMENGOL, 5^{ème} adjoint – Monsieur Gérard AURET, 6^{ème} adjoint – Monsieur Raymond VALL, C.M. – Madame Annette SOLETO, C.M. – Madame Brigitte LAURENTIE-ROUX, C.M. déléguée – Madame Jeannette DUDIT, C.M. – Madame Régine LLOAN-RAYNARD, C.M. – Monsieur Christian MOTTA, C.M. – Monsieur Patrick SARRAMIAC, C.M. délégué – Monsieur Gérard SALON, C.M. délégué – Monsieur Bernard BASSO, C.M. – Madame Monique DE BRITO, C.M. – Madame Marie-Agnès RAYNAUD, C.M. – Monsieur Grégory BOBBATO, C.M. – Monsieur Robert LODA, C.M.

ABSENTS EXCUSES : 6

Monsieur Pierre LASCOMBES, 4^{ème} adjoint
Madame Isabelle DUBORD, 7^{ème} adjoint – Procuration à madame Charlette BOUÉ
Monsieur Gilbert PEDRA, C.M. – Procuration à madame Brigitte LAURENTIE-ROUX
Monsieur Jean-Louis CASTELL, C.M. – Procuration à monsieur Raymond VALL
Madame Elisabeth MOREAU, C.M. – Procuration à monsieur Robert LODA
Madame Coralie THORE-EYMARD, C.M. – Procuration à monsieur Grégory BOBBATO

ABSENTS EXCUSES : 4

Monsieur Aguste SOUSA, C.M.
Madame Flora CASTEL, C.M.
Madame Caroline ACHÉ, C.M.
Madame Inès PINOS

Les conseillers formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 29, ont désigné comme secrétaire madame Marie-Agnès RAYNAUD.

Les conseillers acceptent à l'unanimité l'inscription à l'ordre du jour d'une question rajoutée relative à l'opposition au transfert obligatoire à la CCLG des compétences eau potable et assainissement collectif des eaux usées au 1^{er} janvier 2020

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

➤ **ACCEPTE DE CONTRACTER UN CREDIT DE TRESORERIE** pour un montant de 600 000 € auprès de la Banque Postale

➤ **ADOPTE UNE MOTION DE SOUTIEN** pour le maintien des services de Médecine et services de soins et de réadaptation, ainsi que pour la permanence des soins sur les week-ends et les jours fériés.

➤ **AUTORISE LE RECRUTEMENT** d'emplois saisonniers pour les besoins de la piscine municipale, des festivités, de la bibliothèque municipale et de l'entretien.

➤ **ACCEPTE UN PROJET DE CONVENTION** avec le conseil départemental du Gers pour la construction d'un gymnase au collège Hubert Reeves **ET DESIGNE** madame Charlette BOUÉ et monsieur Bruno MATTEL comme représentants de la commune pour siéger au sein du jury de concours.

➤ **APPROUVE UN PROJET D'ECLAIRAGE PUBLIC** avec le SDEG pour les besoins du terrain d'entraînement de rugby pour un montant de 71 935,91 € à la charge de la commune.

➤ **S'OPPOSE AU TRANSFERT AUTOMATIQUE** à la communauté de communes de la Lomagne gersoise au 1^{er} janvier 2020 de la compétence eau potable et de la compétence assainissement collectif des eaux usées. Ce transfert sera reporté au plus tard au 1^{er} janvier 2026.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité :

➤ **APPROUVE DE NOMMER « FRANÇOISE DOLTO »** la future école élémentaire.

Information du conseil municipal, sans nécessité de délibérer :

➤ **DELEGATIONS AU MAIRE** - Les membres du conseil sont informés des décisions municipales signées par Madame le maire pour l'attribution de marchés, en vertu de la délégation qui lui a été confiée par le conseil municipal.

Fait à Fleurance, le 20 juin 2019

Le maire,



Emilie MUÑOZ-DENNIG